



Site internet : www.laroche-saint-cydroine.fr

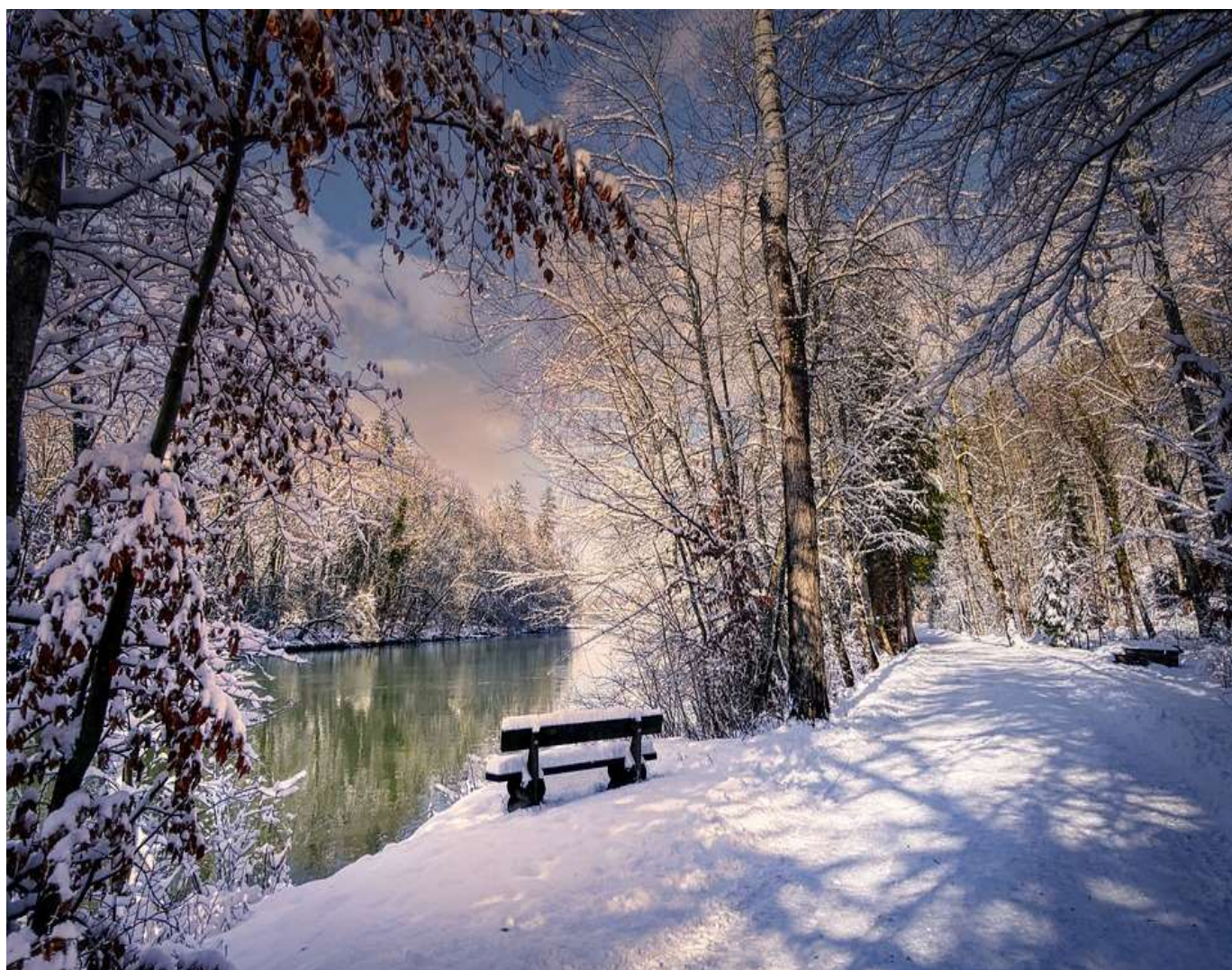
Adresse mail : mairie.laroche@wanadoo.fr

Tél : 03.86.80.16.71

Bulletin N° 9 – Janvier – Février – Mars 2023

Le Larochois

Bulletin Municipal de la ville de Laroche Saint Cydroine



BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023 A TOUTES ET A TOUS

VŒUX DU NOUVEL AN DE Mme LE MAIRE

Le vendredi 13 janvier, Mme Billiet a présenté ses vœux à la population pour cette nouvelle année 2023. Voici le texte de son allocution.

Madame la Conseillère départementale, Monsieur le Conseiller départemental,
Monsieur le Trésorier Percepteur de Migennes
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie, Monsieur le gendarme référent de la commune,
Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique et du monde associatif,
Monsieur le directeur de nos écoles,

Mesdames, Messieurs,

Après deux années difficiles au niveau sanitaire, qui nous ont privés de cette cérémonie traditionnelle, c'est un moment de convivialité que j'espérais, d'autant plus, que pour moi en tant que Maire, comme beaucoup de mes collègues c'est une première. Me voici donc en chair et en os, un peu rouillée certes, mais bon pied, bon œil.

Merci d'abord à mes adjoints Bernard Esnault, Virginie Landrier, Audrey Gérard qui travaillent régulièrement à mes côtés, à mes collègues élus qui nous rejoignent souvent, de l'intérêt qu'ils portent quotidiennement à notre commune de Laroche-Saint-Cydroine,

Merci à nos agents municipaux pour les efforts qu'ils fournissent dans leur travail au sein de la commune.

Une équipe solide qui a été renforcée par 2 agents pour les besoins du centre de loisirs. Le succès de fréquentation de celui-ci a nécessité le renforcement de l'équipe et a permis à un animateur déjà en place d'entamer la formation de directeur ; un agent territorial polyvalent a complété ce secteur doté maintenant de 4 agents communaux. L'ACLM assurant la gestion et conduisant les projets. Merci à eux et à Samantha, la directrice.

Merci également à l'ensemble des représentants des services publics, des représentants du monde associatif, économique et sportif qui contribuent au développement et à la cohésion de notre action municipale, merci à la brigade de gendarmerie qui nous apporte une aide précieuse dans les situations délicates. Ce sont autant de partenaires avec lesquels nous faisons progressivement connaissance depuis le début de notre mandat.

Je vous présente au nom de toute l'équipe municipale mes meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année auprès de vos familles ou de vos amis, en misant sur la solidarité et le retour aux valeurs sûres comme celles qui existaient dans notre service public, service aujourd'hui toujours en grand danger de disparition.

A cette occasion, je ne donnerai pas dans le pessimisme ambiant, en vous parlant de la crise économique qui, je le sais, comptera dans la réalisation de nos projets, dans l'élaboration de notre budget et dans la vie de chacun d'entre nous.

Guerre aux portes de l'Europe et problèmes énergétiques sont des freins à nos projets, et, j'avoue que nous sommes bien obligés d'en tenir compte.

Pour ce, pas d'augmentation des bases d'imposition locales pour 2023, l'Etat se chargeant d'augmenter de 7.4% la base fiscale des taxes foncières.

Cependant certaines augmentations seront inévitables : cantine scolaire, locations de salle.

Les tarifs des prestations fournies par la CCAM seront en hausse du montant moyen de l'inflation soit 6.8%. Salaires, carburant, électricité, rachat des matières triées, enfouissement : Tout a été calculé au plus juste.

Travail très intense pour les élus communautaires, la mise en place d'un projet de territoire dans sa 1ère phase semble achevé et je vous invite à venir le mercredi 18 janvier à 15h dans cette même salle pour la restitution de ce projet.

D'autres réalisations verront le jour cette année : espace ludique pour les enfants à la piscine, aménagement salle de sports, piste d'athlétisme nouvelle et bien d'autres. Nous aurons l'honneur du passage de la flamme olympique des jeux de 2024, nos communes pourront être à l'honneur si nous le voulons. Cela se prépare dès maintenant alors à vous l'initiative....

Monsieur BOUCHER complètera sûrement le panorama en quelques mots tout à l'heure.

Nous avons pleinement conscience de la responsabilité qui est la nôtre et essayons de répondre aux questions que vous nous posez avec certaines priorités qui ne sont parfois pas les vôtres, certes. Sachez cependant que nous travaillons toujours en équipe (au minimum mes trois adjoints et moi-même). Les secrétaires sont ainsi conviées au Bureau municipal qui a lieu le plus souvent possible chaque lundi. Les commissions municipales sont élargies à l'ensemble des conseillers municipaux évitant ainsi une redite lors des conseils où le sujet est mis à l'ordre du jour. Les décisions sont toujours le fruit d'une réflexion collective, d'une concertation ou d'une discussion.

Charles de GAULLE disait : J'ai entendu vos points de vue. Ils ne rencontrent pas les miens. La décision est prise à l'unanimité.

L'Abbé Pierre disait : La faiblesse de la démocratie, c'est également, aux heures difficiles de ne pouvoir prendre des décisions qui font mal à tout le monde

Deux années déjà, presque trois depuis le changement de municipalité, je ne vous ferai pas la liste des réalisations faites depuis 2020, le larochois vous a rapporté tout cette actualité et je tiens à remercier le comité de rédaction et Jean Matray pour leur participation à ce petit journal.

Il me reste à vous parler des projets 2023. Nous avons fixé sur notre feuille de route de campagne plusieurs réalisations : Où en est-on ?

Notre projet pour le legs Conreur est en route, il s'agit d'une résidence sénior entièrement conçue et réalisée par la société Age et vie de Besançon. Les plans d'implantation nous ont été envoyés et approuvés. Actuellement, les géomètres font les relevés de propriétés, la société prépare les actes à venir pour signatures notariales. Nous avons donné notre accord et une délibération du Conseil Municipal avait entériné la vente à l'euro symbolique d'une partie du terrain.

Sur celui-ci sera construit un bâtiment principal avec pièce de vie + cuisine, à l'étage, un logement pour l'aide-soignante permanente - 8 studios de 30m², graviteront autour de cette structure. Chaque studio aura une entrée indépendante, et recevra soit une personne seule ou un couple. Ils pourront emménager avec leurs meubles et amener leur animal.

La ville de Laroche St Cydroine bénéficierait de création de 12 emplois. Nous espérons fortement mener à bien ce projet ; le legs Conreur ayant déjà fait l'objet de projet sans concrétisation depuis 2011.

L'atelier municipal au 4, rue G Guyot : nous en sommes enfin propriétaire et des travaux seront réalisés sur 2023/2024 avec demande de subvention DETR et Région, voire département. La première réalisation sera l'aménagement d'un parking sur le terrain attenant pour les agents communaux afin de désengorger la place de la mairie pour permettre le stationnement des usagers des commerces. Enfin, Eric, notre chef pourra voir le jour après 29 ans passées dans les caves. Heureusement, il n'est pas devenu un rat des caves, bougeoir de cave à vin bien entendu, ou danseur de beebop des années d'après-guerre. Pour lui, que la lumière soit et la lumière fût.

La salle polyvalente : le dossier a été confié au cabinet d'architecte LE RU à Auxerre. Plusieurs réunions ont été tenues avec les conseillers municipaux.

Plusieurs propositions ont été étudiées : agrandissement ou pas. Nous avons choisi l'agrandissement, mais comme tout projet, les finances étant le nerf de la guerre. Les décisions finales ne seront prises qu'après dépôt des dossiers de subventions : état région département.

Il n'est pas question de dépenser à outrance et endetter la commune pour de longues années. Je vous tiendrai au courant des démarches et des décisions en fonction des finances obtenues. **Néanmoins, les travaux de mise aux normes devront être réalisés : électricité, chauffage, sanitaires cuisine, revêtement intérieur.** Sachez qu'un prêt de 150 000 euros arrive à échéance en 2024. Il était remboursable en 20 ans à un taux de 4.65%, alors que le dernier prêt de 200 000 euros en 2021 remboursable en 15 ans était de 0,73%.

Nous n'oublions pas bien sûr l'entretien du patrimoine communal et notre belle église qui fera elle aussi partie des demandes de subvention et je salue la nouvelle association qui s'est créée, en fin d'année pour préserver le patrimoine de notre commune.

Le dossier brûlant en attente est celui de la circulation dans la commune, pour ne pas faire de mécontents, il faut prendre du temps et bien réfléchir à ce que l'on veut. Le projet déjà revu 2 fois en conseil municipal sera appliqué pour la rue Pasteur : pose de stop et application du code de la route avec priorité à droite, bandes jaunes avec interdiction de stationner aux endroits dangereux sur toute la commune. Ceux-ci, se faisant par arrêtés municipaux, il en est de mon ressort et sera applicable à partir du 1^{er} Mars 2023.

Le miroir posé sur le mur de l'école maternelle est déjà une mesure de prévention efficace pour les usagers des rues de la Poëte et de la rue G Varenne.

L'action municipale c'est aussi le travail effectué en matière de vie associative, d'activité sportive. J'en profite pour remercier les nombreux présidents qui sont venus nous rencontrer pour nous présenter leurs activités et qui animent tout au long de l'année notre commune.

Merci aussi à l'ensemble des associations qui œuvrent pour le bien-être de tous tant sur le plan sportif que culturel. Nouvelles têtes dirigeantes pour certaines : le club des aînés, le tennis, la gauloise. J'en oublie peut-être.

Commerçants et artisans ont tenu le choc de la Covid, et ont redoublé d'idées pour continuer à travailler et à vous satisfaire durant ces longs mois. Merci à eux pour leur courage et nous leur souhaitons une année meilleure.

Depuis Octobre, nous avons retrouvé une boulangerie tenue par Amandine qui ne compte pas son temps pour les améliorations, puisqu'elle se propose de repeindre l'intérieur de notre local. Merci Amandine et à Monsieur Lenoble qui a bien voulu faire un dépôt de pain à Laroche. N'hésitez pas à goûter ces viennoiseries et gâteaux, car il est un véritable pâtissier de métier.

Une laverie automatique s'est installée aussi près de la mairie. Bon vent à ce nouvel espace.

L'action municipale c'est le travail effectué en matière de soutien à nos écoles chacun sait les aménagements nombreux que nous avons mis en place depuis 2020.

2023 verra l'achat de nouveaux manuels scolaires en plus de subventions versées annuellement.

A l'étude, l'élargissement des horaires de la garderie du soir pour permettre aux parents qui travaillent de récupérer 30 mn plus tard leurs enfants soit 18h au lieu de 17h30.

Des félicitations particulières à Monsieur Laurent, directeur de nos écoles pour avoir amené les enfants des écoles aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai. Cette participation a redonné des couleurs à ce rassemblement des générations et à la transmission de la mémoire, les enfants interprétant des chants dont notre hymne national à capella. Une médaille de la solidarité leur a été remise au monument aux morts. Encore un grand merci à vous, Monsieur LAURENT, votre patriotisme vous honore.

L'Union Nationale des Combattants est à la recherche de porte-drapeau ; Si cela intéresse des jeunes, vous pouvez contacter M Nolin, président ou moi-même.

Un seul regret pour cette année nouvelle la fermeture de la trésorerie de Migennes, La DGFIP aura beau nous expliquer que c'est nécessaire, ect, ect. Je ne vois qu'un seul inconvénient, la disparition de l'état localement et c'est encore une fois les services publics qui sont atteints.

Certes, nous gardons quelques repères, M GIRARD sera présent à Joigny pour mettre en route la machine administrative. Dernière nouvelle, le recensement se fera à partir du 19 janvier. Carole Roy en sera la responsable, M et Mme OTTO, Mme Roussel seront les agents recenseurs. Merci de leur faire le meilleur accueil pour vous faire recenser.

Je vous remercie de votre présence et vous renouvelle tous mes vœux pour 2023.

Marie Jeanne BILLIET

CONSEIL DE DEBUT D'ANNEE

ETUDE SUR LES POELES A GRANULES :

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT D'ACHETER UN POÊLE À GRANULÉS

- Les poêles à granulés (ou à pellets) font partie des modes de chauffage les plus économiques : ils sont bien moins coûteux à l'utilisation que les chauffages au fioul, au gaz ou à l'électricité.
- Les poêles sont surtout conseillés comme chauffage d'appoint car ils chauffent une seule pièce (à moins d'installer un poêle canalisable) et sont tributaires d'une alimentation en électricité.
- Les rendements annoncés ont, pendant des années, été très exagérés. La technologie est désormais mûre et les poêles sont efficaces et sûrs.
- L'installation d'un poêle à granulés permet d'obtenir un crédit d'impôt, à condition de faire appel à un professionnel agréé.
- **COMMENT FONCTIONNE UN POÊLE À GRANULÉS**

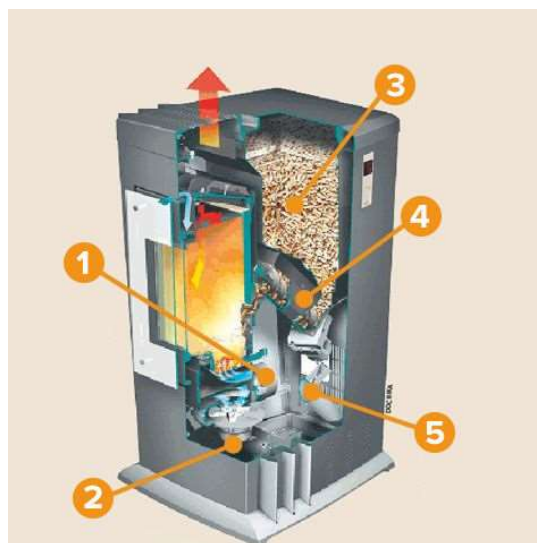
- Les poêles à granulés sont conçus pour chauffer rapidement et efficacement à partir d'une énergie renouvelable, les **granulés de bois** (ou « pellets »). Il s'agit de petits bâtonnets cylindriques issus du compactage des résidus de scieries, comme les sciures et copeaux, sans colle ni additif.
- Ce combustible, une fois chargé dans le poêle, est transporté vers la chambre de combustion grâce à un système de vis sans fin, qui en contrôle la vitesse et la quantité en fonction de la puissance de chauffage désirée. Le feu est allumé à l'aide d'une résistance électrique et un ventilateur apporte la bonne quantité d'oxygène nécessaire à la combustion. La chaleur est dégagée par convection naturelle ou grâce à un autre ventilateur.

1 Ventilateur

Il apporte la bonne quantité d'oxygène pour optimiser la combustion.

2 Évacuation des fumées

Les gaz de combustion sont envoyés vers le conduit d'évacuation, qui doit être tubé. La sortie ventouse nécessite une conception particulière, à éviter si l'appareil n'est pas prévu pour ; exigez un document du fabricant, car l'installateur préconise parfois la ventouse par facilité.



3 Capacité du réservoir

Un réservoir qui stocke beaucoup de granulés offre plus d'autonomie. C'est autant de chargements évités.

4 Vis sans fin

La vis sans fin amène les granulés du réservoir à la chambre de combustion. Elle tourne lentement pour fournir les granulés à petite dose s'il s'agit de maintenir la température dans le logement, plus rapidement pour apporter beaucoup de granulés au foyer quand il faut réchauffer la pièce.

5 Entrée d'air

Le poêle prélève de l'air neuf dans la pièce en fonction des réglages effectués et de la puissance choisie.

Bon à savoir. Quelle est la différence entre un poêle à granulés et un poêle à pellets ? Il n'y en a pas ! Les deux termes sont équivalents : « pellet » est simplement la traduction anglaise du mot « granulés de bois ». Le succès du terme anglais en France vient peut-être du fait qu'une grande partie des granulés consommés en Europe sont importés des États-Unis : le terme « pellet » peut donc apparaître sur les sacs.

LES DIFFÉRENCES ENTRE POÊLES À GRANULÉS ET POÊLES À BÛCHES

Le poêle à granulés l'emporte haut la main sur tous les critères : autonomie, facilité d'utilisation, programmation, confort et performances.

Le rendement d'un poêle à granulés peut ainsi désormais atteindre voire dépasser les 90 %, quand celui d'un poêle à bûches sera de 70 à 85 %. En plus, sur un poêle à bûches, le rendement est divisé par deux si le bois est humide. Jamais cet écart n'existera avec un poêle à granulés, d'autant que son système d'alimentation automatique assure des rendements beaucoup plus réguliers.

Côté pollution, le poêle à granulés est très peu émissif. Il est toujours compatible avec les plans de protection de l'atmosphère qui se mettent en place dans de nombreuses zones urbaines, alors que le chauffage aux bûches peut faire l'objet de restrictions.

Mais, contrairement au poêle à bûches, le poêle à granulés exige de l'électricité pour fonctionner. Se chauffer peut donc devenir très problématique dans une habitation fréquemment touchée par des coupures de courant intempestives.

	Poêle à granulés	Poêle à bûches
Avantages	<ul style="list-style-type: none">- Prix du combustible faible (5,7 € pour 100 kWh PCI)- Rendement élevé (90 %)- Recharge peu fréquente (1 sac par jour en moyenne)- Faibles émissions de polluants- Nombreux réglages et options- Silence (pour les poêles à convection naturelle)- Nettoyage peu contraignant	<ul style="list-style-type: none">- Prix du combustible très faible (3,5 € pour 100 kWh PCI)- Possibilité de faire son bois- Pas besoin d'électricité pour fonctionner- Silence (pas de ventilateur)- Flamme plus belle (large et lente)
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none">- Bruit (pour les poêles avec ventilateur)- Besoin d'électricité (gênant en cas de coupure)	<ul style="list-style-type: none">- Rendement plus faible que le poêle à granulés (70 à 85 %)- Rechargement très fréquent- Combustible plus volumineux- Pas de réglages précis- Nettoyage plus contraignant

MESSAGES DES ASSOCIATIONS DE LAROCHE

Les associations larochoises ont souhaité vous adresser un message pour cette nouvelle année.

LA GYMNASTIQUE TONIQUE :

Depuis plus de 40 ans, l'association Gym Laroche rassemble tous les lundi et jeudi soir de 19h à 20h à la salle polyvalente de Laroche Saint Cydroine, toutes celles et ceux qui souhaitent dépenser un peu d'énergie dans une ambiance décontractée et amusante. Les séances sont assurées par deux formateurs salariés d'une association Auxerroise GEMA 89.

Ils proposent des exercices variés d'une séquence à l'autre : entretien et renforcement musculaire, cardio, stretching. Les coachs sont des professionnels qui savent s'adapter aux participants et répondre à la demande du groupe avec attention et bienveillance.

Chacun s'y retrouve, une majorité de femmes participent aux cours, mais des hommes viennent aussi se dépenser, jeunes et moins jeunes viennent passer un moment de détente tout en brûlant quelques calories.

Des moments festifs sont aussi organisés au fil de l'année : repas de Noël, galette des rois, soirée bowling, séances de gym déguisées, pique-nique de fin d'année...

Cette année encore, la cotisation est de 100 euros pour les 2h par semaine, toute l'année, même en période de congés scolaires (excepté pendant les vacances de Noël). Il est possible d'adhérer en cours d'année, 2 séances d'essai sont possibles.

L'année 2023 devrait voir notre effectif se maintenir à une trentaine de membres à qui nous souhaitons une excellente année, en espérant voir de nouveaux adhérents nous rejoindre. Meilleurs vœux à toutes et tous.



Isabelle DIDIER présidente, Béatrice LEAU secrétaire, Christiane PREVOT trésorière.

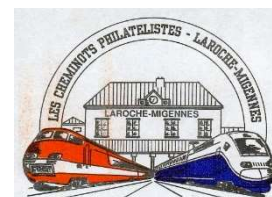
LES CHEMINOTS PHILATELISTES :

La saison 2022/2023 a débuté chez les philatélistes avec les objectifs rappelés ci-après :

- Aider les collectionneurs à développer leur collection qu'ils soient débutants ou chevronnés
- Leur permettre de compléter leur collection en fonction de leurs désirs grâce à un réseau d'échanges sur carnets très développé- Leur prêter les catalogues Yvert et Tellier du monde entier-
- Leur faciliter l'achat de classeurs ou albums des principales marques à prix préférentiels
- Leur permettre d'acquérir les timbres de France émis par la Poste mais que celle-ci ne propose pas dans ses bureaux.

Localement, l'association tient une permanence chaque mois dans la salle polyvalente où les bénévoles se tiennent à la disposition des adhérents (à trouver sur le site www.cheminots-philatelistes.com).

Par ailleurs, l'association espère pouvoir organiser son exposition annuelle de voitures anciennes qui, en dehors des exposants, attire un nombreux public.



M Jacques BLAU président.

TENNIS CLUB DE LAROCHE :

Le Tennis Club de Laroche offre aux Larochois et aux Larochoises ses meilleurs vœux pour l'année 2023. Qu'elle soit source de bonheur et de réussite. Pour ses membres, le TC Laroche leur souhaite une année pleine de moments sportifs joyeux et de bons résultats pour les compétiteurs et les compétitrices. A tous et à toutes une merveilleuse année, que la santé soit avec vous et le sport aussi !

Le Bureau : Tennis Club Laroche St Cydroine

Infos, horaires, tarifs, contact : <https://tc-laroche.clubeo.com/>

Inscriptions possibles à tout moment de l'année.



Magalie BARRAUD

L'ASSOCIATION « ARPEGE » :



Bonjour les Larochois,
Ce fut un grand plaisir de vous retrouver après deux années d'absence.
Un grand merci pour votre fidélité lors du concert du 02 octobre 2022 car beaucoup attendent ce moment avec impatience et cela nous fait chaud au cœur.
Un nouveau répertoire se prépare pour l'année prochaine ainsi que des sorties en maison de retraite où l'accueil y est chaleureux.
En attendant notre prochain rendez-vous annuel, l'ensemble de la chorale vous souhaite une bonne année 2023.

La Présidente Annick Rollet

LE SOUFFLE DU PRINTEMPS :

« L'association le Souffle du Printemps vous propose chaque mercredi, de 17h à 18h15, à la salle polyvalente Henri Castella, un cours de Qi Gong.

Qu'est-ce que le Qi Gong ? Certains diront que c'est une gymnastique de santé destinée à tous les âges. Celle-ci vous propose des exercices destinés à l'entretien du corps, essentiellement la souplesse, par des mouvements lents, mais efficaces, l'équilibre, mais aussi par l'entretien de nos organes internes... entretien de l'esprit également ; la mémoire, la coordination... Tout ce qu'il faut pour vieillir en bonne santé. »

Pierre MAURY président.

piermaury@hotmail.fr

LES CRAPAHUTEURS :

Le 10 Avril prochain les crapahuteurs vous invitent à la 12^{ème} édition de la randonnée du Lundi de Pâques.

Un évènement larochois regroupant des randonneurs venus des quatre coins du département et qui reste une randonnée où bonne ambiance et convivialité sont réunies car les bénévoles vont œuvrer méticuleusement pour que cette journée soit le plus sûrement préparée.

Circuits parfaitement balisés, jonchés de beaux panoramas, avec postes de ravitaillements copieux et conviviaux. Cette année, le circuit vous amènera dans les plaines de Laroche, de Brion, des bois de la Fourchette avec ravitaillement au centre du hameau.

A l'arrivée, dernier ravitaillement, pot de l'amitié accompagné de la traditionnelle soupe des Crapahuteurs.

Départ : de 08 h à 09 h de la Salle Polyvalente de Laroche.

Randonnée libre.

4 circuits au choix au départ de Laroche : 5 km - 10 km - 15 km - 25 km

Inscriptions sur place : Au départ de la Salle Polyvalente de Laroche.

La présidente Christiane POURTY



**Les Crapahuteurs de Laroche souhaitent une bonne et heureuse année à tous les Larochois et les invitent à venir les rejoindre sur les chemins.
L'équipe des Crapahuteurs.**

Chrisrob.pourty@orange.fr

Tél : 03.86.80.44.13

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Comme annoncé précédemment dans le bulletin municipal N°8, nos agents recenseurs vont déposer dans votre boîte aux lettres un document contenant vos identifiants internet personnels pour vous permettre de vous recenser très simplement en ligne.

Si vous n'êtes pas « informatique », ou que vous n'êtes pas à l'aise avec un ordinateur, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie. Une réponse sur papier vous sera proposée. Encore un grand merci à toutes et à tous pour votre participation.

La date butoir du recensement est fixée au samedi 18 février 2023.

Carole Roy

RAPPEL DES N° D'URGENCE

Services à domicile et services à la personne :

UNA (Union Nationale de l'Aide, soins et services à domicile)
2 rue Roger Salengro - 89400 MIGENNES - tél : 03.86.80.36.04

Cabinet d'infirmières :

103 rue Emile Tabarant - 89400 LAROCHE St CYDROINE - tél : 03.86.35.24.78

Les numéros d'urgence :

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 - Gendarmerie de Migennes : 03.86.80.11.17

Pompier : le 18

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : le 114

Enfance maltraitée : le 119

Violences femmes info : le 3919

Centre antipoison : 03.83.22.50.50 ou 03.83.32.36.36

Nathalie DURAND

COMMEMORATION

Merci aux enfants de l'école et au directeur pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre 2022 et pour leur interprétation à capella de l'hymne national La Marseillaise.



Audrey Gérard

RECETTE DU CHEF JACKY FAGUAIS

Le petit mot du chef :

Tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2023.

Je vous suggère, pour ce début d'année une recette simple, facile à préparer et légère.

Le cabillaud (appelé aussi morue) est un poisson riche en oméga-3 et très pauvre en matières grasses, idéal après les fêtes. C'est un poisson à chair blanche très délicieux.

CABILLAUD SUR FONDUE DE POIREAUX

Pour quatre personnes :

Ingrédients : 4 dos de cabillaud (environ 120 gr), 600 gr de blanc de poireaux, 15 cl de crème fraîche épaisse 35 %, 50 gr de beurre, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, 1 citron vert, sel et poivre du moulin.

1. Couper les poireaux en tronçons, laver les soigneusement pour en enlever le sable. Garder les blancs de poireaux seulement pour la recette et le vert pour en faire une bonne soupe.
2. Faire fondre le beurre dans une cocotte, ajouter les blancs de poireaux et faire suer en remuant de temps en temps. Couvrir à feu doux.
3. Après 25 mn de cuisson, ajouter la crème épaisse et faire réduire, sans les couvrir, jusqu'à épaississement à feu doux puis garder au chaud.
4. Préchauffer le four à 180° (Th 6).
5. Répartir la fondue de poireaux dans un plat à four, puis déposer les cabillauds dessus. Mettre une rondelle de citron vert et de l'huile d'olive sur chaque poisson.
6. Enfourner pour 15 minutes, puis servir aussitôt.
7. Servir avec une salade de mâche.

Un Sancerre blanc accompagnera avec raffinement ce mets délicieux.

Variante :

Vous pouvez choisir un autre poisson à chair blanche telle que la dorade, le lieu jaune ou encore la julienne.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un **BON APPETIT !**

Jacky FAGUAIS Chef de cuisine
Restaurant « Aux Rives de l'Yonne »
89400 LAROCHE SAINT CYDROINE
Tél : 03.86.80.05.70
Mail : www.jacky.faguais.com



RECENSEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Il n'est pas rare que des animaux domestiques errants soient amenés en mairie, le souci étant de savoir à qui ils appartiennent.

La mairie va mettre en place un registre afin de pouvoir identifier l'animal fugueur, avertir rapidement son propriétaire et donc éviter une éventuelle intervention de la fourrière.

N'hésitez pas si vous le souhaitez à prendre contact avec le secrétariat de la mairie afin de remplir une fiche d'identification et transmettre une photo de votre animal.

Info + issu du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

L'identification des animaux de compagnie, une obligation légale qui les protège

Chien, chat, mais aussi furet : tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société I-cad, placée sous délégation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Retrouvez toutes les informations sur cette obligation légale.

L'identification d'un animal de compagnie est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national.

En quoi consiste l'identification ?

L'identification peut être réalisée selon deux méthodes par des professionnels habilités :

- Par un tatouage de lettres et de chiffres sur la peau de la face interne du pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse,
- Par une puce électronique de la taille d'un grain de riz, injectée sous la peau. Le code, composé de 15 chiffres, pourra être lu grâce à un lecteur spécial et permettra l'identification de l'animal.

Quelle que soit la méthode, le principe est d'attribuer un numéro unique à chaque animal et de l'enregistrer dans un fichier national avec les coordonnées du propriétaire.

Attention : en cas de changement de numéro de téléphone ou de nouvelle adresse (même provisoire au moment des vacances) ou de décès d'un animal, il est impératif de mettre à jour ces informations via le fichier national I-cad des chiens, des chats et des furets. Ce fichier permet également de signaler un animal perdu : n'oubliez pas de le déclarer « retrouvé » si vous avez retrouvé votre animal de compagnie.

En cas de perte de son animal en Europe, le site Europetnet permet aux propriétaires de les retrouver.

Pourquoi faut-il identifier son animal de compagnie ?

Voyager avec son animal de compagnie

Pour voyager au sein de l'Union européenne ainsi que dans de nombreux autres pays, l'identification par puce électronique est obligatoire (sauf pour les animaux identifiés par tatouage avant le 3 juillet 2011). Le propriétaire doit également veiller à se déplacer avec les papiers et le carnet de santé de son animal pour certifier qu'il est à jour dans ses vaccins. Les animaux de compagnie ont besoin d'un passeport pour voyager à l'étranger. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre vétérinaire car certains pays imposent des mesures supplémentaires obligatoires pour faire entrer votre animal sur le territoire.

- Identification faite depuis le 3 juillet 2011 : l'animal doit pouvoir être identifiable au moyen d'une puce électronique implantée sous sa peau,
- Identification faite avant le 3 juillet 2011 : l'animal peut être identifié par un tatouage à l'intérieur de son oreille. Il faut alors démontrer que le tatouage a été réalisé avant le 3 juillet 2011 (en présentant un certificat du vétérinaire qui a réalisé l'opération).

Faciliter les recherches de l'animal

En cas de perte, la recherche d'un animal de compagnie est facilitée s'il a une identité. Un animal identifié a 90% de chances d'être rendu à son propriétaire, contre 15% seulement s'il ne l'est pas. Cela permet également de réduire les risques de vol.

Si l'animal de compagnie a disparu du domicile, il est alors considéré comme en divagation. Un animal non identifié peut être euthanasié s'il est conduit en fourrière ou stérilisé, à la demande du maire de la ville où il a été retrouvé.

Don ou achat

Tout animal cédé ou acheté doit avoir été identifié au préalable pour assurer sa traçabilité.

À quel âge doit-il être identifié ?

L'identification d'un chat ou d'un chien est le plus souvent réalisée dès sa première visite chez le vétérinaire. Après un examen global, le vétérinaire insère la puce sous-cutanée et indique sur le carnet de santé l'emplacement de celle-ci. Il procède ensuite à la vaccination. Seule l'identification de l'animal permet de prouver que celui-ci a bien été vacciné. Lors de cette première visite, le professionnel peut également réaliser la stérilisation de l'animal si le propriétaire en émet la demande.

Il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie :

- Pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois,
- Pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois. Cette obligation est également valable pour tous les spécimens nés après le 1er janvier 2012.

Plus d'informations sur le site de l'I-cad et le site « Identifier mon animal »

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LA LEVEE DES SACS JAUNES :

TRI SELECTIF - les sacs jaunes : contenu.

Sur la commune de Laroche-Saint-Cydroine, la collecte en porte à porte des sacs jaunes à lieu une fois tous les quinze jours. Les sacs jaunes vous sont remis gratuitement en mairie.

Les sacs jaunes sont à déposer **la veille du ramassage** (voir calendrier des ordures ménagères CCAM).

ATTENTION : si vous faites des erreurs de tri dans vos sacs jaunes ils ne seront pas collectés.

Si un autocollant « refus de collecte » a été apposé sur votre sac par les agents de la CCAM, c'est qu'ils y ont constaté la présence de déchets non recyclables ou destinés à la déchetterie, en particulier le polystyrène. La nature du déchet indésirable est directement annotée sur l'autocollant. Votre sac sera collecté lors de la prochaine tournée **dans la mesure où son contenu sera conforme.**

JE DEPOSE DANS MON SAC JAUNE :

Le plastique :

Flacons : pompe à savon, shampoing, gel douche, produits ménagers, ketchup, mayonnaise, miel...bien vidés.

Bouteilles (+ bouchons) de lait, d'huile, d'eau, de jus, de soda, de vinaigre.

Les emballages en métal (sauf produits dangereux) :

Boîtes de conserve, de cirage, cannettes, couvercles, produits d'entretien, d'hygiène.

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. Mettre vos emballages en vrac dans le sac sans les emboîter.

Les cartons et briques alimentaires :

Boîtes, cartonnettes, briques alimentaires, briques de lait, de soupe, pots de yaourt, boîtes de gâteaux, de céréales, boîtes de lessive, rouleaux de papier essuie-tout, même salis mais bien vidés.

Les grands cartons sont à apporter pliés à la déchetterie.

Les papiers :

Cahiers (avec ou sans spirale), livres, prospectus, magazines, journaux, enveloppes (avec ou sans fenêtre et toutes les tailles), catalogues, annuaires... sans leur emballage.

Les papiers spéciaux vont à la poubelle (papier-peint, photos).

LE VERRE ET LES ORDURES MENAGERES SONT **INTERDITS DANS LES SACS JAUNES AINSI QUE LE POLYSTYRENE**

Dans les PAV (Points d'Apport Volontaire)

Bouteilles en verre, bocaux et pots en verre.

Nathalie DURAND

Connaissez-vous votre commune ?

Dans l'avant dernier « Larochois » (numéro 7) nous avons publié la photo, à découvrir, de la **Croix Saint-Vincent** située au carrefour des rues Georges Varenne et Louis Pasteur. D'après certains Vincent viendrait d'un mauvais calembour avec les mots vin et sang.

Vincent, saint patron des vignerons est fêté le 22 janvier, toujours célébré dans de nombreux villages et villes de l'Yonne, de Bourgogne et de France.

La croix larochoise est à proximité de plusieurs caves de vignerons creusées dans le sol au long de la rue Pasteur.

Sur notre commune en dehors de quelques treilles, il n'y a plus de parcelles plantées en vigne. La dernière a été arrachée il y a quelques années. Elle était située en haut du chemin de Néprin.

Dans les registres cadastraux de la commune datant de 1913 on relève une surface déclarée en vignes de : 42 hectares 02 ares 15 centiares, représentant 5 % du territoire communal. Comme quoi la vigne était bien présente sur notre territoire.

Cette fois-ci, je vous propose d'aller à la recherche de deux **plaques routières anciennes** situées sur notre commune.

CROIX St VINCENT



Bernard ESNAULT

Droit de parole de la liste d'opposition.

Les représentants de la liste « Bien vivre à Laroche St Cydroine », profitent de l'espace qui leur est réservé, pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que leurs meilleurs vœux pour 2023. Pour tous 2022 restera malheureusement l'année du retour de la guerre à nos portes, plongeant la vieille Europe dans une succession de crises savamment orchestrée par les puissants de ce monde au détriment des peuples. La crise de l'énergie ainsi que les pénuries organisées, la fin du « quoi qu'il en coûte », alimentent une inflation galopante faisant naître des tensions nous obligeant à pratiquer des arbitrages, il en est de même à Laroche St Cydroine. Mais point de fatalisme, une rencontre opportune peut engendrer de nouveaux projets porteurs pour notre village. La création de logements seniors dans l'enceinte du legs Conreur ainsi que le retour du dépôt de pain après 10 mois de fermeture redonneront de l'attractivité à notre commune. Mais attention retenons les erreurs du passé si nous ne voulons pas plonger les comptes de Laroche St Cydroine vers un endettement difficilement supportable.

Nous renouvelons nos vœux de santé, bonheur, réussite et prospérité, à l'ensemble de la population larochoise pour 2023, protégez-vous et vos proches.

Les conseillers de la liste « Bien vivre à Laroche St Cydroine »

Rodolphe Coll, Audrey Arfeux, Rémy Celdran-Ruiz

« Le Larochois »

Bulletin Municipal d'information de la commune de Laroche Saint Cydroine

Tel : 03.86.80.16.71 – Mail : mairie.laroche@wanadoo.fr

Site internet : www.laroche-saint-cydroine.fr

Directeur de la publication : M^J Billiet – Rédaction, reportage et mise en page : commission de communication, Jean Maray

Imprimé par la Mairie de Laroche-Saint-Cydroine. Mairie de Laroche 2023

La reproduction même partielle de ce bulletin est soumise à autorisation.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE